

adpinc

ASSOCIATION

PRODUCTEURS

INDEPENDANTS

CHOREGRAPHERS

Genève.le 1er.juin 1989

Tane Soutter  
173 Rte. de Bellebouche  
1254 Jussy Tel. 759 16 74

*la pensée*

Mesdames, Messieurs,

Depuis longtemps je ressens le besoin d'une rencontre avec vous. Je suis très indépendante dans mon travail et dans ma vie, donc cette démarche me coûte mais son caractère de nécessité s'impose. Des discussions m'ont révélé que vous êtes plusieurs à penser comme moi et voici mon propos.

- Sans parler pour l'instant d'une association de plus, je pense qu'il est très nécessaire de regrouper les danseurs et chorégraphes indépendants. De vagues tentatives ont échoué et le créateur hors institution est dans une position de faiblesse face à tous ses problèmes parce qu'il est seul et que l'union fait encore et toujours la force.

- Les autorités manifestent une considération très arbitraire aux requêtes isolées, concernant des demandes de subventions, de lieux de travail etc. Pour être reconnu, il faut exister et là, l'individu n'a pas sa place.

Je tiens à préciser que cette tentative n'a aucun caractère de compétition avec l'Association pour la Danse Contemporaine de Noemi Lapzeson dont le but est de promouvoir la danse contemporaine à Genève mais ne rassemble ni danseurs ni chorégraphes.

Nous avons besoin de lieux. Il n'y a qu'une salle de répétitions pour la danse (off), celle du Grütli; des cours y sont également donnés et les heures possibles pour les répétitions, très insuffisantes.

Un groupe est un organe vivant, à l'intérieur duquel l'information circule:

- Comment faire tourner un spectacle? établir un fichier?

- Quelles sont les salles susceptibles de programmer des spectacles de danse?

- Quels sont les lieux et dates de festivals?

- Quels sont les délais pour proposer un spectacle?

- Quels sont les délais pour les demandes de subventions.?

Ceci n'est qu'un aperçu des soucis du créateur indépendant.

Cependant, les contraintes administratives ne devraient pas être la seule raison du désir de s'associer, un besoin d'échanges devrait s'exprimer à un autre niveau, inexistant à l'heure qu'il est dans les petites chapelles stériles de la danse à Genève.

- Il est évident qu'un goût commun en matière d'art ne pourra pas servir de moteur à ce groupe donc laissons de côté les "j'aime ou je n'aime pas" et rencontrons les danseurs et les chorégraphes indépendants professionnels, afin de définir la situation du créateur indépendant à Genève et de trouver le mode de sa reconnaissance.

- Je vous propose le samedi 24 juin, de 10h.30 à 12h.30 à l'International (brasserie à la place du Cirque).

Avec mes salutations amicales

Tane Sautter

# **A P I C    A S S O C I A T I O N   D E S   P R O D U C T E U R S**

## **I N D E P E N D A N T S   C H O R E G R A P H E S**

### **La danse indépendante : quelques réflexions**

Tous les chorégraphes indépendants, travaillant à Genève font partie de l'APIC, ils vivent les problèmes de la danse genevoise et par conséquent sont capables de recul et d'analyse en la situation.

Au 20ème siècle, nul doute, la danse est l'art qui a évolué de la manière la plus spectaculaire. La France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Suède, les Etats Unis ont très vite reconnu ce phénomène et de gros efforts ont été réalisés dans ces pays, tant sur le plan des subventions que sur celui du dialogue et de l'écoute.

A Genève, au même moment, des chorégraphes, producteurs indépendants travaillent et créent régulièrement et avec assiduité mais leurs réalisations ne sont que tolérées.

Les arguments, à l'époque, pour décourager les créateurs, sont des plus variés : "A Genève, la tradition est essentiellement musicale..." ou "Il n'y a pas de public pour la danse...".

En Suisse, il semble plus difficile qu'ailleurs d'admettre que la création enrichit bien qu'elle soit déficitaire, nécessairement.

Toute amélioration apportée à la condition de chorégraphe indépendant ne peut être que superficielle et arbitraire (situation actuelle) car un débat de fond n'a pas eu lieu. Il aurait révélé un manque d'intérêt pour la danse de la part de l'autorité culturelle et, sans paradoxe, la nécessité de la recherche et de la création artistique, garants de l'équilibre de toute société.

Madame Noémi Lapzeson - et son groupe Vertical Danse - reçoit une subvention régulière mais ce groupe ne représente pas à lui seul la danse genevoise.

Les créateurs et les responsables de la Culture devraient être partenaires et leur relation basée sur la reconnaissance, la confiance et une exigence réciproque.

### **L'APIC : quelques propositions**

L'APIC ne peut pas fonctionner efficacement sans un bureau et une secrétaire à un quart-temps. Un local à partager éventuellement avec une autre association (danse, musique, théâtre) ferait parfaitement l'affaire.

Un bureau est indispensable pour :

1. Etablir un fichier.  
Répertorier toutes les données administratives utiles aux chorégraphes.
2. Aider à la confection des dossiers
3. Maintenir une information permanente sur les projets en cours.
4. Créer progressivement un réseau de tournées et d'échanges.
5. Garder une relation vivante avec la presse (programmation, avant-premières, débats, etc.).
6. Créer un festival régulier selon des formules variées. Par exemple : un festival qui se déroulerait sur plusieurs jours avec 4 pièces de l'APIC et 3 pièces des cantons Vaud, Valais, Zürich et une pièce de France voisine. Ces soirées seraient panachées et le tout à charge de revanche. Ce type de rencontre stimule autant les participants que le public.

Nous voici arrivés à la question primordiale des lieux de répétition et de spectacle et de l'attribution d'une subvention adéquate.

La danse indépendante n'a pas de locaux sinon une salle de cours au Grütli.

Lors du Festival APIC - Alhambra Danse - en mai 1991 (voir dossier en annexe), politiciens et journalistes participèrent à une table ronde. Il fut intéressant de constater que la plupart des questions et des problèmes relatifs à la situation précaire de la danse indépendante à Genève, parent pauvre de tous les arts, trouvaient une réponse, une solution dès que l'existence de locaux combinés pour la danse était mentionnée.

Finalement, il serait enrichissant pour le spectacle en général, que les théâtres genevois introduisent dans leur cahier des charges l'obligation de présenter un spectacle de danse par année, en accord bien sûr avec les choix artistiques du directeur, le type de saison envisagé, les dimensions de la scène, le mode de production.

Il faut tout simplement que la danse indépendante existe au même titre que le théâtre indépendant, c'est ainsi que l'avenir se dessine.

Tane Soutter

mars 1992

Copie

Tane Soutter  
173, route de Bellebouche  
1254 Jussy

Genève, le 11.09.1996

Département municipal  
des Affaires culturelles  
de la Ville de Genève  
Case postale 9  
1211 Genève 17

Concerne: demande de locaux

Madame, Monsieur,

L'APIC (association des producteurs indépendants, chorégraphes) s'est constituée il y a cinq ans, dans le but de regrouper les chorégraphes professionnels indépendants.

L'APIC est forte de dix membres actifs, auteurs de la plupart des créations contemporaines présentées à Genève. Ils signent également des collaborations avec des metteurs en scène, des compositeurs, la vidéo, la photographie et les arts plastiques.

Le but de l'association est de donner aux chorégraphes indépendants les moyens de développer et de promouvoir la création chorégraphique contemporaine à Genève et au-delà.

La danse, malgré son essor extraordinaire en cette fin de vingtième siècle demeure, à Genève, le parent pauvre des arts de la scène. Avec une production toujours plus riche, elle n'a pas de lieu de représentation qui lui soit propre.

Avec les trois festivals APIC (Alhambra 91, salle Patino 93, Théâtre du Loup 95), nous avons établi une sorte d'état des lieux de la danse genevoise; ce faisant, nous avons mis en évidence la force et la diversité de la création chorégraphique locale. Lors du dernier festival APIC, les 26 et 27 mai 1995, le public venu très nombreux, et la presse (voir dossier en annexe) ont salué à l'unanimité la qualité et le

Copie

professionnalisme des chorégraphes de l'APIC.

Si certains chorégraphes ont un lieu pour travailler, pour la plupart d'entre nous, répéter un spectacle tient du parcours du combattant.

Nous demandons pour les chorégraphes professionnels indépendants -et pas uniquement pour les membres APIC- un espace exclusivement réservé au travail de répétitions et de recherche (pas de cours).

Selon le calendrier des créations, il est facile d'établir, par saison, la grille d'occupation d'une salle. L'APIC pourrait s'en charger.

Nous demandons un local de 250m<sup>2</sup> environ, avec un plancher en bois; un deuxième espace de 100m<sup>2</sup> environ serait souhaité; ainsi des solo et duo pourraient se répéter en même temps que des productions plus conséquentes.

Dans le contexte actuel de la danse à Genève, nous espérons vivement que notre requête saura retenir toute votre attention.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Tane Soutter  
Présidente APIC

Annexes: dossier de presse  
liste des membres APIC



Ville de Genève

Le 19 septembre 1996.

Secrétariat du Département

Madame Tane Soutter  
APIC  
173, route de Bellebouche  
1254 Jussy

Concerne: demande de locaux

Chère Madame,

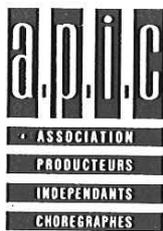
Nous accusons réception de votre courrier du 11 septembre 1996 et vous en remercions.

Votre inscription figure désormais dans la liste d'attente du Conseil administratif, qui cherche à répondre aux multiples besoins en locaux d'artistes et d'associations culturelles de Genève.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de la suite qui sera donnée à votre demande.

Veillez croire, chère Madame, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Julia Staub



APIC ( Association Producteurs Indépendants, chorégraphes )

Réunir les chorégraphes indépendants, éparpillés sur le territoire genevois, s'est avéré indispensable afin que la danse, parent pauvre de tous les arts trouve sa juste place sur la scène de la création contemporaine.

#### IDEES

L'APIC fut constituée en décembre 1989 et compte une vingtaine de membres actifs. Le but de l'association est d'obtenir un lieu permanent afin de développer et de promouvoir la création chorégraphique contemporaine à Genève et au-delà.

Ces trente dernières années, en Europe aussi bien qu'aux USA, la danse, plus que tout autre art, a évolué d'une manière spectaculaire. Les autorités responsables de la culture à Genève ont beaucoup de mal à accepter cette évidence et à soutenir ce mouvement évolutif - même si la danse est moins ancrée que la musique dans la tradition genevoise - il est temps d'abandonner ce type de raisonnement historico - intellectuel et de regarder les faits.

#### FAITS

Nous avons réalisé une statistique répertoriant les créations des membres APIC de 1989 à 1991. Pour 14 chorégraphes, sur trois ans, nous obtenons 20 créations de 50' et plus et 49 créations de 15' à 40'...un résultat impressionnant.

En moins de trois ans, l'APIC a réalisé deux festivals de trois jours, chacun. ALHAMBRA DANSE en mai 1990 et APIC DANSE FESTIVAL à la salle Patino en février 1993. Un public curieux et passionné s'est déplacé en grand nombre.

#### PROJETS

Un des buts de l'APIC concerne la mise sur pied d'un bureau d'aide administrative aux chorégraphes indépendants. L'APIC a réalisé cet objectif au début de l'année 1993 en s'affiliant à BASIS, un bureau d'aide et de conseils aux indépendants (comédiens, musiciens, danseurs professionnels, ) qui venait d'être créé. L'APIC représente l'antenne - danse au sein de BASIS afin que le bureau puisse traiter les spécificités relatives à la danse.

Le projet sur lequel l'APIC travaille actuellement consiste à convaincre les autorités politiques d'attribuer aux créateurs indépendants un lieu permanent pour la danse car l'exportation de nos pièces, les accueils, les échanges indispensables à toute émulation ne sauraient exister sans un "théâtre" de la danse.

Nous sommes lucides, c'est à nous de trouver l'espace, de faire une étude et de proposer un plan d'aménagement.

Personnellement, j'imagine cet aménagement, progressif sur dix ans par exemple, l'espace serait opérationnel (scène et gradins) dès le début et le coût de l'opération supportable.

Pour l'APIC et le RAC - Tane Soutter - avril 1993

## A. P. I. C.

Faut-il redire qu'aujourd'hui les spectacles de danse contemporaine ne sont plus réservés à un public particulier ? Les genevois, plus lents il est vrai à se défaire d'une idée préconçue attribuant à Genève une tradition strictement musicale, se déplacent aujourd'hui en nombre pour assister à des spectacles chorégraphiques contemporains.

L'air du temps mais également les nombreuses productions des chorégraphes indépendants ont contribué à cette évolution vers l'ouverture et la curiosité.

L'APIC (Association des Producteurs Indépendants, Chorégraphes) créée il y a 4 ans, a pour but principal d'obtenir à Genève des "locaux combinés" pour les spectacles, les répétitions et le stockage des décors.

Un tel espace, attribué à la danse deviendrait rapidement un lieu repaire pour le public local.

Afin d'attirer l'attention des autorités sur l'activité de ses membres, l'APIC a réalisé une statistique répertoriant leur créations de 1989 à 1991. Il en résulte vingt créations de 50 minutes et plus, et quarante neuf créations de 15 à 40 minutes ... un résultat édifiant.

**1991** : Alhambra Danse Festival

**1993** : Apic Danse Festival à la salle Patino.

**1995** : Préparation du troisième festival pour le mois de mai 95 au théâtre du Loup à Genève.

La collaboration entre danse et théâtre indépendants devait tout naturellement amener l'APIC à assurer l'antenne danse au sein de BASIS. Le partage des locaux et du matériel administratif et informatique représente un souci d'économie consenti.

Pour L'APIC  
Tane Soutter

Présidente